

---

---

# SOUTIEN UNITAIRE DES SYNDICATS CGT DU COMITÉ DE LA VILLE DE PARIS

## À NOTRE CAMARADE CÉLINE VERZELETTI

---

---



### NOTRE CAMARADE CÉLINE VERZELETTI,

alors qu'elle était Co-Secrétaire Générale l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat (UFSE-CGT), ayant fait l'objet de poursuites judiciaires pour injures publiques par M. Jean-Marie Argoud, est appelée à comparaître devant le tribunal d'Aix en Provence le 03 avril 2025.

L'accusation et les poursuites se fondent sur une publication sur le site internet de l'UFSE,



qui rappelait que la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) a prononcé la récusation de M. Jean-Marie Argoud, rapporteur public au tribunal administratif de Marseille et président vacataire de formation et de jugement à la CDNA depuis octobre 2021, en jugeant que les opinions d'extrême-droite qu'il exprime publiquement sont incompatibles avec l'impartialité attendue d'un juge de l'asile.

**Pour les syndicats CGT du comité de la Ville de Paris, il est évident qu'il était du devoir de nos camarades de rendre publique cette récusation à l'encontre de M. Jean-Marie Argoud et qu'au vu de la position du CNDA sur ce sujet, toutes poursuites judiciaires de notre camarade Céline Verzeletti deviennent sans fondement et représentent une offensive contre toute la CGT !**

---

---